

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 71 (1945)
Heft: 20

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ABONNEMENTS :

Suisse : 1 an, 13.50 francs

Etranger : 16 francs

Pour sociétaires :

Suisse : 1 an, 11 francs

Etranger : 13.50 francs

Prix du numéro :

75 centimes

Pour les abonnements
s'adresser à la librairie
F. Rouge & C^{ie}, à Lausanne.

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

COMITÉ DE PATRONAGE. — Président : R. NEESER, ingénieur, à Genève ; Vice-président : G. EPITAUX, architecte, à Lausanne ; secrétaire : J. CALAME, ingénieur, à Genève. Membres : *Fribourg* : MM. L. HERTLING, architecte ; P. JOYE, professeur ; *Vaud* : MM. F. CHENAUX, ingénieur ; E. ELSKES, ingénieur ; E. JOST, architecte ; A. PARIS, ingénieur ; CH. THÉVENAZ, architecte ; *Genève* : MM. L. ARCHINARD, ingénieur ; E. MARTIN, architecte ; E. ODIER, architecte ; *Neuchâtel* : MM. J. BÉGUIN, architecte ; R. GUYE, ingénieur ; A. MÉAN, ingénieur ; *Valais* : M. J. DUBUIS, ingénieur ; A. DE KALBERMATTEN, architecte.

RÉDACTION : D. BONNARD, ingénieur, Case postale Chauderon 475, LAUSANNE.

Publicité :

TARIF DES ANNONCES

Le millimètre
(larg. 47 mm.) 20 cts.
Tarif spécial pour fractions
de pages.

En plus 20 % de majoration de guerre

Rabais pour annonces
répétées.



ANNONCES-SUISSES S.A.

5, rue Centrale
LAUSANNE
& Succursales.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE

A. STUCKY, ingénieur, président ; M. BRIDEL ; G. EPITAUX, architecte ; R. NEESER, ingénieur.

SOMMAIRE. — *L'aménagement des lacs de la région du Gothard et l'usine génératrice d'Airolo de la S.A. Aar-Tessin à Olten.* —
Les congrès : *Assemblée générale de la Société suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux, à Fribourg, les 8 et 9 septembre 1945.*
— BIBLIOGRAPHIE. — SERVICE DE PLACEMENT. — RENSEIGNEMENTS DIVERS.

L'aménagement des lacs de la région du Gothard et l'usine génératrice d'Airolo de la S.A. Aar-Tessin à Olten.¹ (Installation du « Lucendro »).

Pour améliorer sa politique d'accumulation d'hiver, la S.A. d'Electricité Aar et Tessin à Olten (ATEL), qui groupe par ailleurs, en vue de la production et de la vente d'énergie, les usines de *Ruppoldingen* et de *Gösigen* sur l'Aar et celles de *Tremorgio*, de *Piottino* et de la *Biaschina* au Tessin, a mis en chantier, dès 1942, l'aménagement dont il va être question.

Economie générale des installations de l'« ATEL ».

Dans le réseau qu'ils alimenteront, les lacs du Lucendro et de la Sella, de la région du Gothard, peuvent, groupés en un seul ensemble d'accumulation, rendre un signalé service de compensation, grâce à l'altitude élevée des bassins d'accumulation et à leur situation favorable en tête de grandes usines existantes le long du cours du Tessin.

¹ Nous devons à l'obligeance de la *Motor-Columbus S.A.*, à Baden, qui en a établi le projet et qui en dirige actuellement les travaux, de pouvoir résumer ici à l'intention de nos lecteurs, les principales données de cette installation ; nous remercions aussi soit la *Schweizerische Bauzeitung*, soit les maisons *Sulzer* et *Brown, Boveri* qui ont bien voulu mettre leurs clichés obligeamment à notre disposition.

1. Les usines de la Léventine.

Ainsi qu'on le voit dans le profil en long (fig. 1), les trois usines en cascade de la S.A. Aar et Tessin utilisent présentement déjà une chute considérable entre la cote de retenue de 1830 m du lac de Tremorgio et la restitution au Tessin à la cote 326, dans le canal de fuite de l'usine de la Biaschina, mais il s'agit surtout d'énergie d'été, mis à part le volume utile de 9,2 millions de mètres cubes emmagasiné dans le lac de Tremorgio de même que le débit du lac Ritom.

Pour améliorer la fourniture d'énergie d'hiver, il était tout indiqué de rechercher à l'amont la possibilité d'alimenter le réseau par une autre installation de haute chute qui apporte aussi un appoint d'eau aux centrales de la Société situées en aval.

L'idée avait germé depuis longtemps déjà de chercher à utiliser le lac du Lucendro ; les Chemins de fer fédéraux eux-mêmes ont examiné la possibilité de joindre ce bassin d'accumulation à l'un ou à l'autre de leurs aménagements du Gothard, soit vers Ritom, soit vers Amsteg, mais une coûteuse installation n'aurait pas pu leur donner les avantages qu'en peut retirer la S.A. Aar et Tessin, du fait que le débit utilisé dans la nouvelle chute augmentera d'autant le faible débit d'hiver du Tessin, dans les usines de Piottino et de la Biaschina. De cette façon, chaque mètre cube accumulé dans le lac du Lucendro jusqu'à la cote 2134,5 pourra être utilisé dans les chutes brutes suivantes :

Lucendro-Airolo	996,0 m
Piottino et Biaschina	619,0 m
soit au total sur une hauteur de chute de 1615,0 m	